PROCÉDURE POUR LE PRÊT DU MATÉRIEL DE LA LIGUE

La Ligue met gratuitement à la disposition des organisateurs, du matériel, pour les épreuves inscrites au calendrier régional.

1 / Réservation du matériel

1. La demande de prêt de matériel s'effectue directement en ligne en remplissant le formulaire sur le site de la Ligue Occitanie de Triathlon (Cliquez ici).
2. En fonction du matériel demandé, vous recevrez par mail sous 1 semaine environ la confirmation :
    a. des quantités disponibles,
    b. de la validation des jours et horaires de retrait et retour du matériel.

2 / Retrait du matériel

Aucun retrait de matériel s'effectuera le samedi, dimanche & jour férié

Antenne de Montpellier	201 rue Andromède, 34570 Vailhauques
Antenne de Toulouse	Box n°66 2 Bis, Chemin de Candie 31120 Portet /Garonne

1. Le jour prévu du rendez-vous, l'organisateur se rendra à l'Antenne Matériel choisie, un salarié de la Ligue l'accueillera pour la remise du matériel.
2. L'organisateur veillera à mettre **deux personnes minimum** à disposition pour le retrait du matériel **et le chargement des véhicules.**
3. En cas d'emprunt du véhicule de la Ligue (Opel Movano 12m3), prévoir :
    a. un chèque de caution de 1500€,
    b. un second véhicule d'un volume de 12m3 minimum si vous désirez emprunter plus de 500 places de parc à vélo.

3 / Restitution du matériel

Aucune restitution du matériel s'effectuera le samedi, Dimanche, & jour férié

1. Le jour prévu du rendez-vous, l'organisateur se rendra à l'Antenne Matériel choisie, un salarié de la Ligue l'accueillera pour le retour du matériel.
2. L'organisateur veillera à mettre deux personnes minimum à disposition pour la restitution du matériel **et le déchargement des véhicules.**
3. L'organisateur devra impérativement signaler au moment de la restitution, toutes anomalies concernant les divers matériels (perte, casse, dysfonctionnement, etc.…).
4. En cas de perte ou de détérioration de matériels, l'organisateur aura le choix de :
    - réparer et/ou restituer le matériel manquant,
    - laisser la Ligue racheter le matériel manquant et le facturer à l'organisateur.

4 / Précisions

1. Emprunt du véhicule :
    a. L'état des lieux du véhicule sera réalisé conjointement via smartphone. Il sera envoyé par mail à l'organisateur.
    b. Le véhicule sera mis à disposition avec le plein de carburant et les documents de circulation (Carte grise - attestation d'assurance et constat amiable).
2. Retour du véhicule :
    a. L'état des lieux du véhicule sera réalisé conjointement via smartphone. Il sera comparé avec l'initial avec l'organisateur.
    b. Le véhicule sera remis avec le plein de carburant et les documents de circulation (Carte grise - attestation d'assurance et constat amiable).
    c. En cas d'incident, le chèque de caution sera conservé et cela jusqu'à l'évaluation (par devis) de la remise en état du véhicule (nettoyage, réparations,...)

5 / Contacts à privilégier

- **Antenne de Montpellier :**
  Jean-Mathias SPIEWAK - 06 22 52 79 38 - jm.spiewak@triathlonoccitanie.com
  Thomas AMO - 06 37 21 55 04 - t.amo@triathlonoccitanie.com
- **Antenne de Toulouse :**
  Clément BOULEAU - 06 74 80 59 05 - c.bouleau@triathlonoccitanie.com
  Matthias FRANTZ - 06 85 96 86 26 - m.frantz@triathlonoccitanie.com